

**Le sénateur Barootes:** Pourriez-vous répéter cette question?

**Le sénateur Olson:** Le troisième point du résumé des mesures se lit comme suit:

Les comités d'examen des dettes agricoles seront prolongés d'août 1988 jusqu'à 1991.

Plus loin, on lit ceci:

Ce prolongement représente pour le gouvernement fédéral des déboursés de quelque 40 millions de dollars.

J'ignore ce que le gouvernement fédéral fera de ces 40 millions. Je suppose que cet argent servira à aider les gens qui ont des difficultés à rembourser leurs dettes. Je sais que les comités d'examen de la dette agricole étudient les demandes d'aide provenant des particuliers, mais on n'explique pas comment on pourra demander cette aide et comment elle sera répartie.

Je vais laisser cela de côté et passer au point suivant, qui dit:

... des crédits spéciaux de 30 millions de dollars ont été mis à la disposition de la Société du crédit agricole.

On indique que les fonds seront utilisés pour les bureaux d'examen de l'endettement agricole. S'agit-il de 70 millions de dollars, ou les 30 millions de dollars sont-ils là pour une autre raison? J'ai besoin d'une explication à ce sujet.

Plus loin, on dit:

Le Programme de prêts basés sur les prix de la Société du crédit agricole recevra des fonds pour offrir, jusqu'en 1991, d'autres prêts d'une valeur globale de 450 millions de dollars à des taux d'intérêt aussi peu élevés que 6 p. 100.

Je veux savoir comment cela va être administré, comment on pourra présenter une demande et qui pourra le faire. On ne le dit pas dans les notes d'information. Si on a oublié de donner ce détail dans les notes, tant pis. J'ignore qui prête à 6 p. 100 à l'heure actuelle, mais peut-être le sénateur Barootes le sait-il.

Honorables sénateurs, voici une phrase inoffensive:

On présentera des modifications à la loi afin de relever le taux payé par le producteur.

Sauf erreur, il paye actuellement 2 p. 100 de ses recettes brutes. J'ai entendu dire que le taux pourrait être haussé à 5 p. 100. Cette petite phrase est dissimulée dans le texte. Si le taux passe à 5 p. 100, cela représente une augmentation de 150 p. 100, ce qui est une somme énorme. Je me demande si c'est bien ce que le gouvernement fait. Pourquoi ne pas préciser le montant? Ils n'ont pas dit qu'ils l'ont fait passer à 3 ou 4 p. 100. Si c'est environ 3 p. 100, je pense que c'est justifié, mais si ça va jusqu'à environ 5 p. 100, c'est probablement trop.

● (1610)

Enfin, je tiens à rendre hommage au comité d'examen et peut-être même au ministre de l'Agriculture. Quelqu'un a écouté attentivement les demandes que nous avons faites l'année dernière, quand il y avait des dispositions injustes dans la formule de paiement. L'une d'entre elles excluait notamment la moutarde, et je vois qu'elle a été incluse cette année, parce que la base pour calculer le paiement est la superficie enssemencée. Dans l'ouest du Canada, on a ajouté un tiers de la jachère d'été, mais on a omis beaucoup de produits, notamment la moutarde, ce qui m'a inquiété un peu, parce que beaucoup de producteurs du sud de l'Alberta la cultivent.

[Le sénateur Olson..]

S'il y avait un peu plus de temps ou si je prenais un peu plus de temps, honorables sénateurs, je poserais quelques questions de plus, mais ce sont les choses que j'ai besoin de savoir maintenant, si possible, parce que, durant les quatre ou cinq prochaines semaines, j'ai l'intention d'agir en bon sénateur, c'est-à-dire de parcourir la région que je représente ici pour expliquer les programmes du gouvernement aux gens. Dans ce cas-ci, je crois que le gouvernement a proposé un programme qui sera utile. Il est le bienvenu et il apaisera certainement l'inquiétude de ceux qui craignent pour leur solvabilité depuis que le gouvernement a annoncé une importante réduction du prix initial des grains, en avril.

Donc, même s'il est en retard de plusieurs mois, il est toujours le bienvenu. J'espère que nous pourrions obtenir beaucoup plus de détails pour pouvoir répondre à ces questions durant la pause.

**L'honorable Efstathios William Barootes:** Honorables sénateurs, je suis heureux de répondre aux questions du sénateur Olson, mais permettez-moi d'abord de profiter de l'occasion pour lui offrir mes meilleurs vœux et mes félicitations pour la façon louable dont il a présenté son point de vue. Nous apprécions particulièrement cette attitude du sénateur Olson, parce que nous avons appris à respecter son jugement et sa personne en raison de sa vaste expérience...

**Le sénateur Frith:** Prenez garde à ce qui va suivre.

**Le sénateur Barootes:** ... et de ses vastes connaissances dans le domaine dont il parle. Je le remercie beaucoup.

Dans la mesure où les opinions qu'il a exprimées en faveur des programmes du gouvernement sont celles de ses confrères de son côté de la Chambre, je désire le remercier encore une fois et je leur souhaite à tous de bonnes vacances.

En ce qui concerne les questions, si je peux paraître négligent parce que je ne lui donne pas toutes les réponses qu'il veut exactement comme il les veut, qu'il me pardonne parce que l'information ne m'est arrivée qu'aujourd'hui, sauf une partie que j'ai pu obtenir hier soir. En ce qui concerne la reconduction de ces programmes, permettez-moi de citer les paroles de notre premier ministre que notre ministre de l'Agriculture a répétées depuis. A propos de l'engagement du gouvernement concernant une future reconduction, il a déclaré:

Le gouvernement croit que l'agriculture est une pierre angulaire de notre économie et l'âme même de nombreuses localités rurales.

Voilà pourquoi nous nous sommes engagés à assurer un avenir sûr et stable à l'agriculture canadienne.

Le gouvernement viendra en aide aux agriculteurs et à leurs familles dans leurs déboires.

Quand les agriculteurs souffrent, le pays souffre également.

Je citerai à l'intention du sénateur Olson une ou deux autres déclarations pour alléger son inquiétude au sujet de la reconduction future des programmes. Cette observation a été faite le 15 décembre 1987 par le premier ministre au sujet de la crise internationale dans le domaine des prix, du commerce et de la commercialisation. Il a déclaré:

Je peux vous assurer que le Canada continuera à jouer un rôle-clé tant que la réforme internationale n'aura pas été achevée. Dans l'intervalle, les agriculteurs peuvent